

# Stages à l'étranger

PAYS D'ACCUEIL : .....

*Fiche à compléter par l'étudiant et à retourner au Bureau de Gestion des Etudiants de la composante*

NOM : ..... PRENOM : .....

INTITULE DE LA FORMATION ET NIVEAU D'ETUDES : .....

PAYS D'ACCUEIL : .....

DATES DU STAGE : DU .... / .... / ..... AU .... / .... / .....

## CONDITIONS D'ENTREE ET DE SEJOUR DANS LE PAYS D'ACCUEIL .....

Il est de la responsabilité de l'étudiant de s'informer sur les particularités liées aux stages dans le pays (réglementation spécifique / statut du stagiaire / conditions particulières sur la gratification).

Précisez ici les informations que vous avez obtenues auprès de l'ambassade du pays d'accueil (site internet etc.) et celles extraites de la Fiche-pays<sup>1</sup> essentielles à connaître :

## AVERTISSEMENT SUR LA SECURITE

Il est formellement interdit par l'établissement, les stages qui se déroulent dans les pays dont l'ensemble du territoire est classé « déconseillé sauf raisons impératives », et à fortiori « formellement déconseillé » par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International. Pour les stages qui se déroulent dans des pays dont une partie du territoire est identifiée comme une zone « déconseillée sauf raison impérative » et à fortiori « formellement déconseillée », vous devez vous rapprocher de votre composante pour avis. Vous devrez, avant la signature de votre convention et avant votre départ, prendre connaissance des conseils aux voyageurs accessibles via la fiche-pays<sup>1</sup>

Mentionnez ici le lien direct vers la fiche-pays de votre établissement d'accueil :

Vous devez vous tenir informé régulièrement des consignes de sécurité qui y sont inscrites et mettre fin à votre stage et prendre contact sans délai avec votre composante (Bureau de Gestion des Etudiants ou Service Relations Internationales) si elles venaient à évoluer défavorablement et que votre lieu d'accueil n'était plus sur une zone à « vigilance normale »<sup>1</sup>.

L'établissement d'enseignement se réserve le droit de suspendre l'autorisation d'effectuer un stage si les conditions de sécurité n'étaient plus assurées.

Il vous est demandé de vous inscrire avant votre départ sur la base Ariane<sup>2</sup>. De cette manière, le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international pourra vous joindre par mél / sms en cas d'incident sécuritaire.

Si vous demeurez plus de six mois dans le pays, en tenant compte de votre temps de présence avant et après le stage, vous devrez vous inscrire au Registre des Français établis hors de France auprès des autorités consulaires françaises (Consulat général ou section consulaire de l'ambassade)<sup>3</sup>

## ASSURANCE COMPLEMENTAIRE .....

Les régimes de protection et les modalités du stage (gratification supérieure ou non au plafond légal français)\* sont différents selon le pays d'accueil (y compris en Europe). Pour votre stage :

**vous bénéficiez d'un régime de protection sociale local** → **Votre convention de stage doit le préciser**. Si vous estimez cette protection est insuffisante, vous pouvez souscrire à l'assurance maladie volontaire de la **Caisse des Français de l'Etranger (CFE)**<sup>4</sup> ou à une assurance privée.

**vous ne bénéficiez pas** d'un régime de protection sociale local. **Vous devez souscrire** à l'assurance maladie volontaire de la **Caisse des Français de l'Etranger (CFE)**<sup>4</sup> ou à une assurance privée.

**Dans tous les cas**, compte tenu du coût élevé des soins dans de nombreux pays, **il est vivement conseillé de souscrire** à l'assurance maladie volontaire de la **Caisse des Français de l'Etranger (CFE)**<sup>4</sup> ou à une assurance privée.

*\*L'établissement doit vérifier les conditions de protection sociale du pays d'accueil afin d'informer préalablement le stagiaire et, au besoin, faire les démarches nécessaires auprès de la CPAM notamment pour la protection accidents du travail : pour les étudiants voir convention de stage articles 6 et 7 (cf. arrêté du 29 décembre 2014 relatif aux conventions de stage dans l'enseignement supérieur).*

Je reconnais avoir été informé des conditions de sécurité et de protection de mon stage

Fait à ..... le .... / .... / .....

Signature de l'étudiant(e) .....

<sup>1</sup> Fiches-pays : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

<sup>2</sup> Base Ariane : <https://paste.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

<sup>3</sup> Sites internet des ambassades et consulat français indiqués dans la Fiche-pays : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

<sup>4</sup> Caisse des Français de l'Etranger pour assurance complémentaire : <http://www.cfe.fr/>

Protection sociale à l'international : <http://www.cleiss.fr>